

FFA

Pôles France et pôles Espoir

Saison 2015 – 2016

- **OBJECTIFS, CONDITIONS D'ACCÈS, DESCRIPTIF DU FONCTIONNEMENT**
 - **FILIÈRES D'ÉTUDES**
 - **FICHE DE CANDIDATURE**

(Ce document est téléchargeable sur le site Internet de la FFA www.avironfrance.fr dans la rubrique « les équipes de France » « les pôles aviron »)

LES PÔLES FRANCE AVIRON

1) OBJECTIFS DES PÔLES FRANCE AVIRON

Les objectifs d'un sportif intégrant un pôle France Aviron doivent être les suivants :

Sur le plan sportif :

- se maintenir ou accéder au niveau mondial, c'est-à-dire participer aux Jeux Olympiques, à l'un des championnats du Monde : junior, moins de 23 ans ou senior et/ou au Championnat d'Europe.

Sur le plan scolaire et/ou universitaire :

- mener à terme des études réelles dans le cadre de filières aménagées ou non.

Sur le plan médical :

- suivre le protocole médical précisé par les textes en vigueur et le règlement médical de la FFA.

D'autre part, les objectifs du pôle France sont :

- d'offrir aux sportifs qu'ils soient étudiants ou en situation d'emploi, les conditions de préparation les plus adaptées aux nécessités de l'entraînement de haut niveau,
- de renforcer les moyens de préparation de l'élite et de préparer les échéances internationales,
- de proposer aux sportifs les meilleures conditions de formation professionnelle ou supérieure en préparant une insertion sociale performante.

L'appartenance au pôle France sera réexaminée au 31 décembre 2015 et au 31 mars 2016 par la commission de sélection (DTN, chefs de secteur, responsables des pôles, responsable du suivi socio-professionnel, médecin en charge du suivi). Il sera pris en compte la participation aux sélections (têtes de rivière, championnat de France bateaux courts, ...), les performances ergométriques obtenues, la qualité de l'investissement aux entraînements quotidiens ainsi que le suivi de la formation.

2) CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir retourné un dossier complet d'inscription dûment signé par toutes les parties,
- Satisfaire aux exigences médicales d'entrée en pôle et être à jour des examens de la surveillance réglementaire,
- Etre inscrit sur la liste nationale des sportifs de haut niveau de la saison en cours ou être proposé pour la saison suivante.
- Suivre une formation ou un emploi aménagé à proximité du pôle France, lui permettant un entraînement quotidien sur le pôle.

3) DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Avant le 7 mai 2015.

Les candidatures doivent être adressées au Directeur Technique National de la FFA.

Il est à noter que faire acte de candidature aux pôles France Aviron ne constitue en aucun cas une inscription aux différentes formations proposées sur les lieux de résidence des pôles. Les intéressés devront traiter individuellement leurs inscriptions auprès des écoles ou universités en respectant les dates de clôture pour chaque filière, en tenant informé le responsable du pôle.

4) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir :

- Lettre de motivation manuscrite,
- Feuille de renseignements ci-joint dûment complétée et signée,
- Dossier médical ci-joint dûment complété et signé,
- Livret scolaire ou universitaire des deux dernières années.

Les candidatures ne pourront être prises en compte que dans la mesure où les dossiers seront complets.

5) INSTRUCTION DES DOSSIERS

Les candidats seront retenus après étude de leur dossier par la Direction Technique Nationale (début juin).

Le fait de faire acte de candidature n'offre pas la certitude d'être retenu.

Pour les étudiants **il est donc impératif**, en raison des dates limites de dépôt des dossiers dans les établissements du secondaire ou du supérieur, de prévoir son inscription dans plusieurs établissements.

ATTENTION : les dates d'inscription dans les cycles d'études sont pour la plupart antérieures à la date de décision de la Commission.

6) FILIERES D'ETUDES AMÉNAGÉES

Voir documents joints.

7) CONDITIONS D'ENTRAÎNEMENT

- Gestion individuelle du temps de travail et d'entraînement en liaison avec l'entraîneur responsable en fonction des aménagements des formations proposées.
- Participation obligatoire aux regroupements d'entraînement prévus au calendrier des pôles et aux tests prévus dans le document annuel « règles de sélection des rameurs et rameuses et principes de qualification des équipages pour la constitution des équipes de France » et à toutes les étapes du Chemin de la Sélection et Evaluation fédérale.

8) HEBERGEMENT ET REPAS

Ils s'effectuent au choix des sportifs et en fonction des possibilités offertes, soit en internat, soit en externat.

Dans le cadre d'un hébergement en CREPS, l'accueil de mineurs restera exceptionnel. Il fera l'objet d'une étude particulière par le Directeur Technique National.

9) RESTRICTIONS

Le sportif inscrit dans un pôle France :

- reste licencié dans son club d'origine,
- participe aux sélections (têtes de rivière, championnat de France bateaux courts, ...) en formation pôle France Aviron,
- ne peut participer à des régates avec son club que sous réserve de l'accord du responsable du pôle.
- concernant les mutations : le règlement intérieur de la FFA, annexe 9, adopté par le comité directeur du 13 juin 2013, s'applique ainsi :

"Les licenciés appartenant aux pôles France ou aux pôles Espoir ne peuvent muter au cours de la période d'appartenance à ces structures que si la demande de mutation a été formulée au plus tard le 31 décembre. Cette période d'appartenance débute dès que l'inscription ou la réinscription au pôle a été validée par la fédération et se poursuit jusqu'à la fin de la saison, même en cas de démission du pôle en cours de saison. Des dérogations peuvent être accordées, dans des cas exceptionnels, par le bureau de la fédération ;"

10) RAPPEL : PAS DE CRITERIUM NATIONAL

Les rameurs et rameuses appartenant aux pôles France ne sont pas autorisés à participer aux épreuves du Critérium National.

11) FRAIS DE PENSION

L'inscription d'un sportif, par la Direction Technique Nationale, dans un pôle France Aviron peut être assortie d'une participation financière de la FFA, destinée à couvrir la totalité ou une partie des frais de pension et/ou de formation.

Le montant de l'aide fédérale sera fonction des résultats sportifs obtenus.

Rappel : l'inscription en pôle France sera réexaminée au 31 décembre 2015 et au 31 mars 2016 par la commission de sélection (DTN, chefs de secteur, responsables des pôles, responsable du suivi socio-professionnel, médecin du suivi).

Une convention de préparation sportive sera proposée aux sportifs inscrits sur le pôle France.

Grille de prise en charge des pensions dans un pôle France pour la saison 2015/2016.

La partie restante est à la charge de sportif.

- les principes suivants, base des aides futures seront mis en application dès septembre 2015.
(pourcentage de prise en charge du forfait mensuel)

Place	Championnat du Monde Senior et Jeux Olympiques		Championnat d'Europe Senior	Championnat du Monde moins de 23 ans		Championnat du Monde Junior
	disciplines olympiques	disciplines non olympiques		disciplines olympiques. Plus : 1xHPL, 1xFPL, 2-HPL	disciplines non olympiques	
1	100%	80%	80%	80%	50%	80%
2	100%	70%	70%	70%	50%	70%
3	100%	60%	60%	60%	50%	60%
4	90%	50%	50%	50%	40%	50%
5	80%	-	40%	40%	-	40%
6	70%	-	40%	40%	-	40%
7	60%	-	-	-	-	-
8	60%	-	-	-	-	-

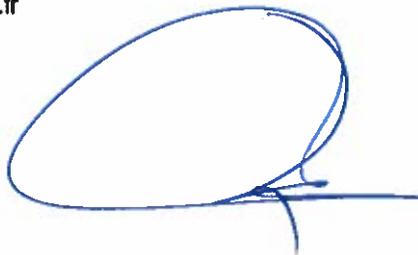
En cas de Finale directe uniquement les 3 premiers

12) RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

S'adresser à :

- **Pascale BOUTON** - F.F.A. - 17 bd de la Marne 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 45 14 26 40 Fax : 01 48 75 78 75
Adresse email : pascal.bouton@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir LYON** : Bastien TABOURIER – 515 montée de la Grande Perrière – 01700 MIRIBEL
Tél : 06 64 36 04 20
Pôle Espoir : Tél / Fax : 04 78 79 93 10
Adresse email : bastien.tabourier@avironfrance.fr
- **Pôle France NANCY** : Sébastien BEL – 105, rue Charles III 54000 NANCY
Tél : 06 01 93 30 83
Pôle France : Tél/Fax : 03 83 37 10 43
Adresse email : sebastien.bel@avironfrance.fr

- **Pôle France NANTES** : Vincent GAZAN – 12 avenue de Rome – 44300 NANTES
Tél : 06 75 40 69 74
Pôle Espoir : Tél / Rép. /Fax : 02 40 93 33 32
Adresse email : vincent.gazan@avironfrance.fr
- **Pôle France TOULOUSE** : François MEURILLON – 95 av Tolosane, appart 426 – Bat 12, Résidence les Jardins d'Occitans 31520 RAMONVILLE ST AGNE
Tél : 06 60 48 32 95
Pôle France: Tél/Fax : 05 62 26 58 14
Adresse email : francois.meurillon@avironfrance.fr
- **Pôle France INSEP** : Christine GOSSÉ - FFA - 17, boulevard de la Marne – 94736 NOGENT SUR MARNE
Tél : 06 61 98 38 36 Fax : 01 48 75 78 75
Adresse email : christine.gosse@avironfrance.fr



Patrick RANVIER
Directeur Technique National

LES PÔLES ESPOIR AVIRON

1) OBJECTIFS DES PÔLES ESPOIR AVIRON

Les objectifs d'un sportif intégrant un pôle Espoir Aviron doivent être les suivants :

Sur le plan sportif :

- d'accéder à terme en pôle France ou assurer un rôle de partenaire d'entraînement pour ceux qui ne peuvent être maintenus sur un pôle France (situation particulière examinée au cas par cas).

Sur le plan scolaire et/ou universitaire :

- amorcer des études dans le cadre de filières dont le cursus est aménagé ou non.

Sur le plan médical :

- suivre le protocole médical précisé par les textes en vigueur et le règlement médical de la FFA.

D'autre part, les objectifs du pôle Espoir sont :

- d'offrir aux sportifs les conditions de préparation les plus adaptées aux nécessités de l'entraînement de haut niveau,
- de renforcer les moyens de préparation de l'élite,
- de proposer aux sportifs les meilleures conditions de formation professionnelle ou supérieure en préparant une insertion sociale performante.

Sur proposition de la commission de sélection (DTN, chefs de secteur, responsables des pôles, responsable du suivi socio-professionnel, médecin en charge du suivi) au 31 décembre 2015 et au 31 mars 2016, un sportif inscrit sur un pôle Espoir rattaché à un pôle France peut accéder à un pôle France en fonction de ses performances hivernales obtenues, la qualité de l'investissement aux entraînements quotidiens ainsi que le suivi de la formation.

2) CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir retourné un dossier complet d'inscription dûment signé par toutes les parties.
- Satisfaire aux exigences médicales.
- S'engager dans une formation aménagée à proximité du pôle Espoir lui permettant un entraînement quotidien sur le pôle.

3) DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Avant le 7 mai 2015.

Les candidatures doivent être adressées au responsable du pôle Espoir (cf. liste en annexe)

Il est à noter que faire acte de candidature aux pôles Espoir Aviron ne constitue en aucun cas une inscription aux différentes formations proposées sur les lieux de résidence des pôles. Les intéressés devront traiter individuellement leurs inscriptions auprès des écoles ou universités en respectant les dates de clôture pour chaque filière, en tenant informé le responsable du pôle.

4) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir:

- Lettre de motivation manuscrite,
- Feuille de renseignements ci-joint dûment complétée et signée,
- Dossier médical ci-joint dûment complété et signée,
- Livret scolaire ou universitaire des deux dernières années.

Les candidatures ne pourront être prises en compte que dans la mesure où les dossiers seront complets.

5) INSTRUCTION DES DOSSIERS

Première quinzaine de juin, les candidats seront retenus après étude de leur dossier par la Direction Technique Nationale.

Le fait de faire acte de candidature n'offre pas la certitude d'être retenu.

Pour les étudiants **il est donc impératif**, en raison des dates limites de dépôt des dossiers dans les établissements du secondaire ou du supérieur, de prévoir son inscription dans d'autre(s) établissement(s).

ATTENTION : Les dates d'inscription dans les cycles d'études sont pour la plupart antérieures à la date de décision de la Commission.

6) FILIERES D'ETUDES AMÉNAGÉES

Pour les pôles Espoir de Nantes, Lyon, Nancy et Toulouse voir les documents des filières des pôles France.

Pour les autres pôles, contacter le responsable du pôle.

7) CONDITIONS D'ENTRAÎNEMENT

- Gestion individuelle du temps de travail et d'entraînement en liaison avec l'entraîneur responsable en fonction des aménagements des formations proposées,
- Participation obligatoire aux regroupements d'entraînement prévus au calendrier des pôles et aux tests prévus dans le document annuel « règles de sélection des rameurs et rameuses et principes de qualification des équipages pour la constitution des équipes de France » et à toutes les étapes du Chemin de la Sélection, Evaluation fédérale et Programme Performance Jeune.

8) HEBERGEMENT ET REPAS

Ils s'effectuent au choix des sportifs et en fonction des possibilités offertes, soit en internat soit en externat.

Dans le cadre d'un hébergement sur une structure d'accueil (CREPS ou autres établissements), l'accueil de mineur restera exceptionnel. Il fera l'objet d'une étude particulière par le Directeur Technique National.

9) RESTRICTIONS

Le sportif inscrit dans un pôle Espoir :

- reste licencié dans son club d'origine,
- participe aux sélections (têtes de rivière, championnat de France bateaux courts,...) en formation pôle Espoir Aviron,
- ne peut participer à des régates avec son club que sous réserve de l'accord du responsable du pôle.
- concernant les mutations : le règlement intérieur de la FFA, annexe 9, adopté par le comité directeur du 13 juin 2013, s'applique ainsi :

"Les licenciés appartenant aux pôles France ou aux pôles Espoir ne peuvent muter au cours de la période d'appartenance à ces structures que si la demande de mutation a été formulée au plus tard le 31 décembre. Cette période d'appartenance débute dès que l'inscription ou la réinscription au pôle a été validée par la fédération et se poursuit jusqu'à la fin de la saison, même en cas de démission du pôle en cours de saison. Des dérogations peuvent être accordées, dans des cas exceptionnels, par le bureau de la fédération ;"

10) RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

S'adresser à :

- **Pascale BOUTON - F.F.A.** - 17 bd de la Mame - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
Tél : 01 45 14 26 40 Fax : 01 48 75 78 75
Adresse email : pascale.bouton@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir LYON** : Bastien TABOURIER – 515 montée de la Grande Perrière – 01700 MIRIBEL
Tél : 06 64 36 04 20
Pôle Espoir : Tél / Fax : 04 78 79 93 10
Adresse email : bastien.tabourier@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir NANCY** : Sébastien BEL – 105, rue Charles III - 54000 NANCY
Tél : 06 01 93 30 83
Pôle Espoir : Tél/Fax : 03 83 37 10 43
Adresse email : sebastien.bel@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir NANTES** : Vincent GAZAN – 12 avenue de Rome – 44300 NANTES
Tél : 06 75 40 69 74
Pôle Espoir : Tél / Rép. /Fax : 02 40 93 33 32
Adresse email : vincent.gazan@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir TOULOUSE** : François MEURILLON – 95 av Tolosane, appart 426 – Bat 12, Résidence les Jardins d'Occitans - 31520 RAMONVILLE ST AGNE
Tél : 06 60 48 32 95
Pôle Espoir : Tél/Fax : 05 62 26 58 14
Adresse email : francois.meurillon@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir AQUITAINE Bergerac-Bordeaux** : Charles DELVAL – 1, impasse du Rucher – 33370 TRESSES
Tél : 06 47 98 69 32
Adresse email : charles.delval@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir AUVERGNE - VICHY** : Guillaume JACQUET – 16, rue Beauparlant – 03200 VICHY
Tél : 06 18 34 05 05
Adresse email : guillaume.jacquet@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir COTE D'AZUR – SAINT-CASSIEN** : Loïc MARIAGE – Chemin des maures - 83440 CALLIAN
Tél : 06 19 57 60 54
Adresse email : loic.mariage@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir ILE-DE-FRANCE – FONTAINEBLEAU AVON** : Yvan DESLAVIERE – LIFA – 17 boulevard de la Mame - 94130 NOGENT SUR MARNE
Tél : 06 08 70 48 46 Fax Ligue Ile-de-France : 01 48 75 79 32
Adresse email : yvan.deslaviere@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir NORD-PAS-DE-CALAIS - ARMENTIÈRES** : Sébastien TANT – 2170 rue du Blanc Pignon, hameau de Ostove – 62370 ZUTKERQUE
Tél : 06 47 59 81 41
Adresse email : sebastien.tant@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir NORMANDIE - ROUEN** : Jacky BLOQUET – 190, sente Autin - 76230 BOIS GUILLAUME
Tél : 06 75 47 75 46
Adresse email : jacky.bloquet@avironfrance.fr
- **Pôle Espoir PICARDIE - AMIENS** : Christian CHARLES – 141, rue Gabriel Fauré - 60100 CREIL
Tél : 06 75 05 56 08
Adresse email : christian.charles@avironfrance.fr



Patrick RANVIER
Directeur Technique National

PÔLE FRANCE AVIRON RHONE-ALPES - FILIÈRES D'ÉTUDES LYON

• **Université de Lyon I**

- U.F.R. S.T.A.P.S. (LICENCE : E.P.S., Entraînement, Activités Physiques Adaptées, Management ; Maîtrise ; préparation au CAPEPS et à l'Agrégation) D.E.A. STAPS mentions Sport, performances et environnement social.

MASTER Européen de management et organisations sportives.

Entrée facilitée, tutorat et aménagement des études pour les Sportifs de Haut Niveau.

Contact : Pierre Grall – p.grall@orange.fr (responsable staps des Sportifs de Haut Niveau)

- Ensemble Scientifique

- * Sciences de la vie et de la terre

- * Sciences pour l'ingénierie

- * Sciences de l'analyse et de la matière

- * I.S.T.I.L. : Ecole d'Ingénieurs en multimatériaux et interfaces (mécanique, productique, modélisation et calcul scientifique)

- Ensemble santé

- * les études médicales

- * les études odontologiques

- * les études pharmaceutiques

- Deux I.U.T.

- * IUT A (Biologie appliquée, Chimie, Génie civil, Informatique, Gestion d'entreprises et d'administrations)

- * IUT B (Génie mécanique, Génie électrique et informatique industrielle, Techniques de commercialisation)

Contact : Evelyne Glaize - evelyne.glaize@univ-lyon1.fr (responsable des Sportifs de H N de Lyon 1)

• **Université de Lyon II**

- Faculté de : sciences juridiques, sciences économiques et de gestion, géographie, histoire de l'art et du tourisme, lettres, sciences du langage et des arts, anthropologie et sociologie, langues.

- Instituts de : études politiques, psychologie, sciences et pratiques en éducation, communication.

Contact : Jean-Paul Joannes -Tél. : 06 63 81 62 23 (responsable des Sportifs de Haut Niveau)

• **Université de Lyon III**

Lettres, langues, histoire et géographie, philosophie, droit, sciences économiques et gestion, administration économique et sociale, mathématiques appliquées aux sciences sociales.

Contact : Gilles Carron -Tél. : 06 62 06 54 32 (responsable des Sportifs de Haut Niveau)

• **INSA de Lyon**

Aménagements particuliers de tout le cycle d'études pour les athlètes de haut niveau.

- Génie Mécanique, Construction, Génie Civil et Urbanisme, Biochimie, Génie Electrique, Génie Energétique, Génie Mécanique Développement, Génie Physique des matériaux informatique.

Contact : Michel Bouvard - michel.bouvard@insa-lyon.fr (Directeur du service haut niveau)

ou Mme Béatrice Marchand - beatrice.marchand@insa-lyon.fr (secrétariat service haut niveau)

Tel Service haut niveau INSA : 04 72 43 85 99

- **Ecole de Management de Lyon**

- Grande Ecole de management réservée aux élèves sortants des classes préparatoires et aux titulaires d'un diplôme de 1er cycle (DEUG, DUT, BTS) ou de 2ème cycle (maîtrise, licence etc...)
- M.B.A CESMA ; Formation intensive au management en un an (sportifs en reconversion). Réservé aux diplômés Bac + 4 maîtrisant la langue anglaise.
- Cinq Masters spécialisés ; 3èmes cycles spécialisés et appliqués en un an. Acquisition d'une expertise dans un domaine particulier du management.
- Centre de développement du management : cycle de perfectionnement à la gestion d'entreprises

Contact : Bureau des sports - Tél. : 04 78 33 78 00 ou 04 78 33 78 70

- **Ecole Supérieure de Management et de Gestion**

- Accessible après le Bac
- Entrée et études aménagées
- Université Catholique : 29 rue du Plat 69002 LYON
- Contact : M. Gérard Odras (Responsable des sports) - Tél. : 06 82 20 86 89

- **AMOS, L'ECOLE DU SPORT BUSINESS**

- Première Grande école de Commerce spécialisée dans le management du sport. AMOS forme des managers, des commerciaux, des gestionnaires et des entrepreneurs de haut niveau dans toutes les branches des métiers du sport
- contact: Karine CURE 04 37 50 35 55
administration@amos-lyon.fr

- **Ecole de Masso-Kinésithérapie Lyon**

Contactez directement l'école - Tél. : 04 72 20 25 09

- **Ecole Centrale**

Contact : M. Filliet (Responsable des sports) - Tél. : 06 72 01 81 57

- **E.N.T.P.E**

Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat.
2, Rue Maurice Audin 69120 Vaulx en Velin

Contact : M. Gérard Taboulet (Responsable des sports) - Tél. : 04 72 04 70 12

- **GRENOBLE EM : Ecole de Management**

Diplôme Grande Ecole pour les sportifs de Haut-Niveau.
Recrutement et aménagements spécifiques pour les sportifs de HN, aec enseignement à distance.

<http://www.grenoble-em.com/diplome-grande-ecole-pour-sportifs-de-haut-niveau-0>

Contact : Me. Claire Galland - Tél. : 06 86 27 69 57

PÔLE FRANCE AVIRON DE NANCY - FILIÈRES D'ÉTUDES

Si vous désirez venir étudier à Nancy, contactez nous au plus vite :

Pôles France et espoirs Aviron de Nancy 03 83 37 10 43 / poleaviron-nancy@avironfrance.fr

Département du haut niveau du CREPS de Lorraine, responsable du suivi scolaire 03 83 18 10 21

Convention entre le Rectorat et la DRJSCS de Lorraine pour les étudiants sportifs de haut niveau qui permet :

- Un étalement cursus
- Des reports d'examens
- Un emploi du temps aménagé
- Un soutien individualisé.

Consultez le guide ONISEP Lorraine Post Bac pour la rentrée 2015 :

<http://www.onisep.fr/content/download/548827/11119938/file/Lyc%C3%A9ens-Pr%C3%A9parez-votre-orientation-post-bac.pdf>

<http://fr.calameo.com/read/000676382c3b3432cef8f>

Pourquoi choisir Nancy ?

1. 40 000 étudiants à Nancy, **5e ville universitaire de France** ;
2. L'Université de Lorraine offre une couverture complète dans tous les domaines ;
3. De nombreuses passerelles entre établissements et entre disciplines, qui permettent aux étudiants d'adapter leur parcours au fur et à mesure de leur évolution personnelle ;
4. Des **domaines d'excellence et d'expertise reconnus** : Mathématiques, Sciences humaines et juridiques, Chimie, Santé... Un pôle d'ingénierie important avec **10 écoles d'ingénieurs**, une classe préparatoire polytechnique aménageable, des **pôles innovants en émergence** : Sciences de la Fusion, Nanosciences, Informatique et traitement de la langue...
5. Une étroite imbrication Formation/Recherche avec **69 laboratoires labellisés**, **7 écoles doctorales**, la présence sur site des organismes de recherche tels que le CNRS, l'INSERM, l'INRA et l'INRIA ;
6. Une large gamme de **services de proximité** : santé, sport, bibliothèques universitaires, conseil à l'orientation, restauration, logement...
7. A **1h30 de Paris** avec le TGV Est ;
8. Une **offre culturelle** : Musées, Opéra national, ballet, festivals, Campus en musique, théâtre universitaire, salles de spectacles, autour de la Place Stanislas, classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO ;
9. Un **environnement de vie agréable** avec Nancy, sur le podium au palmarès des villes où il fait bon vivre ;
10. Une **dynamique de haut niveau** au sein des pôles France et Espoir soutenue par des médaillés olympiques.

Les informations suivantes ne sont qu'un bref aperçu des possibilités d'études.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter très rapidement.

ATTENTION : 20 mars 2015, fin de la saisie des vœux sur POSTBAC

<http://fr.calameo.com/read/000676382c3b3432cef8f>

Une multitude de thématiques

Arts – Arts du spectacle

Commerce

Droit

Économie – Finance

Gestion – AES

Information – Communication

Informatique

Internet

Langues

Lettres – Études culturelles

Logistique et Transport

Maintenant, Mesure Contrôle et Qualité (au sein des entreprises)

Mathématiques

Médical – Paramédical

Physique – Chimie

Sciences humaines et sociales

Sciences pour l'ingénieur

Sciences de la terre

Sciences de la vie

Sport

LYCÉES

 <p>LYCÉE RÉGIONAL d'Enseignement Général et Technologique Arthur VAROQUAUX</p> <p>www.ac-nancy-metz.fr/Pres-etab/Varoq/accueil.htm</p>	<ul style="list-style-type: none"> • BAC L, ES, S, ST2S (ex SMS), STG, STL • 6 BTS : Analyses de Biologie Médicale ; Techniques Physiques pour l'Industrie et le Laboratoire ; Métiers de l'Eau ; Économie Sociale et Familiale ; SP3S (Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social) ; PEA (Peintures, Encres et Adhésifs) • Diplôme d'état de Conseiller en Économie Sociale et Familiale
<p>Lycée Professionnel Marie Marvingt</p> <p>www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/marvingt/default.htm</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 4 CAP : ATMFC, MHL, ECMS, EVSPA` • 8 BAC PRO : Services de Proximité et Vie Locale ; Hygiène Environnement ; Métiers de la Mode – Vêtements ; Esthétique - Cosmétique – Parfumerie ; Accompagnement Soins et Service à la Personne ; Commerce ; Vente : Prospection – Négociation – Suivi de clientèle ; Accueil : Relation Clients Usagers
<p>Lycée Henri Loritz</p> <p>www.ac-nancy-metz.fr/pres-etab/loritz/index.htm</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 11 BTS : Design de Produit ; Conception de Produits Industriels ; Systèmes Electroniques ; Électrotechnique ; Géologie Appliquée ; Géomètre – Topographe ; Industrialisation des Produits Mécaniques ; Informatique et Réseaux pour l'Industrie et les Services ; Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques ; Fonderie ; Technico-Commercial • Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
<p>Lycée Agricole de Meurthe et Moselle</p> <p>www.lycee-pixerecourt.fr/</p>	<ul style="list-style-type: none"> • BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune • BAC S, Technologique STAV • 3 BTSA : Gestion et Protection de la Nature ; Productions Animales ; Sciences et Technologies des Aliments

Les formations de l'Université de Lorraine sont structurées autour de 8 collegiums. Ces collegiums regroupent les composantes de l'université (écoles, UFR, instituts, facultés).

 <p>UNIVERSITÉ DE LORRAINE COLLEGIUM ARTS, LETTRES ET LANGUES</p> <p>UNIVERSITÉ DE LORRAINE COLLEGIUM SCIENCE HUMAINES ET SOCIALES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Institut européen de cinéma et d'audiovisuel (IECA) • UFR Langues et cultures étrangères • UFR Lettres • Département de Français Langue Étrangère (DéFLE) • Histoire, Géographie, Musicologie • Philosophie, Psychologie • Sciences de l'éducation • Sciences du langage • Sociologie
 <p>UNIVERSITÉ DE LORRAINE COLLEGIUM DROIT, ÉCONOMIE, GESTION</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Institut de préparation à l'administration générale (IPAG) • Institut supérieur d'administration et de management / Institut d'administration des entreprises • UFR Faculté de droit, sciences économiques et gestion • UFR Mathématiques et informatique
 <p>UNIVERSITÉ DE LORRAINE COLLEGIUM SANTÉ</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dépt de la Première année commune des études de santé (PACES) • Faculté d'odontologie • Faculté de médecine • Faculté de pharmacie • Faculté du sport – UFR STAPS

 <p>UNIVERSITÉ DE LORRAINE COLLEGIUM LORRAINE INP ÉCOLES D'INGÉNIEURS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ENS des industries chimiques (ENSIC) • École sup. des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy (ESSTIN) • Cycle préparatoire polytechnique (CPP) • ENS des mines de Nancy (ENSMN) • ENS d'électricité et de mécanique (ENSEM) • ENS de géologie (ENSG) • ENS des technologies et industries du bois (ENSTIB) • École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux (EEIGM) • ENS en génie des systèmes industriels (ENSGSI) • ENS d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA)
 <p>UNIVERSITÉ DE LORRAINE COLLEGIUM SCIENTES ET TECHNOLOGIES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Faculté des Sciences et technologies : <ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques, Informatique, Automatique, Electronique - Physique, Géoscience, Chimie, Mécanique - Biologie
 <p>UNIVERSITÉ DE LORRAINE COLLEGIUM TECHNOLOGIE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • IUT Nancy-Brabois <ul style="list-style-type: none"> - Génie chimique - Génie des procédés (GC-GP) - Génie électrique et informatique industrielle (GE2i) - Génie mécanique et productique (GMP) - Génie civil - Construction durable (GC) - Génie biologique agro-alimentaire (BB2a) - Génie biologique santé (GBS) - Qualité, logistique industrielle et organisation (QLIO) - Réseaux et télécommunications (R&T) - Commerce - 22 Licences Professionnelles, 8 DUT, 2 DU • IUT Nancy-Charlemagne <ul style="list-style-type: none"> - Gestion des entreprises et des administrations (GEA) - Information et communication (IC) - Informatique - Services et réseaux de communication (SRC) - Technique de commercialisation (TC) - DU Sports, Commerce et Services - 9 Licence Professionnelles, 9 DUT

AUTRES FORMATIONS



www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr

cr054@jeunesse-sports.gouv.fr

03 83 18 10 20

Brochure des diplômes professionnels :

http://www.creps-nancy-lorraine.jeunesse-sports.gouv.fr/formation/brochure_diplomes-professionnels.pdf

- Assistant animateur : BAPAAT
- Animateur sportif : BP JEPS
- Entraîneur sportif : DE JEPS
- Directeur sportif / directeur de structure : DES JEPS
- Formations spécifiques diverses

www.kine-nancy.eu

- Institut de Formation en **Masso-Kinésithérapie**

www.ergo-nancy.com/

- Institut de Formation en **Ergothérapie**

www.iso.fr/

- Institut Supérieur d'Optique

PÔLE FRANCE ET ESPOIR AVIRON NANTES - PAYS DE LA LOIRE FILIÈRES D'ÉTUDES



**Intégrer une structure d'entraînement, c'est faire le choix de la performance à deux niveaux :
sportif et scolaire/universitaire**

Toutes les formations proposées peuvent bénéficier d'aménagements personnalisés (* organisation d'aménagement déjà opérationnel):

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaissance du statut de sportif de haut niveau - Suivi pédagogique personnalisé - Report d'examen | <ul style="list-style-type: none"> Horaires aménagés Etalement des cursus Cours de soutien |
|---|---|

Contact : Pôle France et Espoirs de Nantes Pays de la Loire 02 40 93 33 32
poleaviron-nantes@avironfrance.fr

Responsable : Vincent GAZAN, 06 75 40 69 74, vincent.gazan@avironfrance.fr

ETUDES SECONDAIRES ET POST BAC

	<ul style="list-style-type: none"> - Bacs Généraux *: S, L, ES - Bacs Technologiques* : STMG option Mercatique et option Gestion et finance - Bacs Pro* : Commerce - BEP* : Métiers de la comptabilité, Vente Action Marchande - BTS* : MUC
Site Internet:	http://www.cens44.fr
	<ul style="list-style-type: none"> - Lycée Professionnel ARAGO Bac pro et Brevet de Technicien dans la fabrication du Bois et matériaux associés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Bac Professionnel (TFBMA, AEA, MEI, OBM, SEN, TU) ▪ BTS SCBH et DRB *
Site internet	http://arago.e-lyco.fr

FORMATION AUX MÉTIERS DU SPORT



- Modules réservés aux jeunes en Emploi d'Avenir et à leurs tuteurs
- Niveau IV
 - 12 BP JEPS « sportifs » (APT*, 2 AGFF*, monovalent voile, char à voile, plurivalent voile, équitation, sports collectifs, activités aquatiques et de la natation, judo) dont 2 nouveaux en 2014 : Surf et Canoé-Kayak
 - 1 BP JEPS animation sociale
 - Qualifications complémentaires aux BP : 1 certificat de spécialisation croisière, et 4 UCC (Activités nautiques, culturisme, haltérophilie, directeur de centre de vacances et de loisirs)
- Niveau III
 - 3 DEJEPS : Judo*, équitation, animation sociale
- Autres formations
 - CQP judo, formations continues activités aquatiques, UCC ACM, culturisme, PSC 1
 - Avec DDCCS(PP) : CAEP MNS, BNSSA.
 - Professorat de sport* (aide à la préparation)
- Formations en construction ou en projet
 - BP JEPS escrime; CS Accompagnement et intégration des personnes en situation de handicap
 - Catalogue de Formation Professionnelle tout au long de la vie (module court 20H pour permettre de mobiliser le DIF)

Site Internet: <http://www.creps-pays-de-la-loire.jeunesse-sports.gouv.fr>

I.U.T

7 DUT :

- GEA* : Gestion des Entreprises et des Administrations
- GEII : Génie Electrique et Informatique Industrielle
- GMP : Génie Mécanique et Productique
- GTE : Génie Thermique et Énergétique
- INFO : Informatique
- QLIO : Qualité, Logistique Industrielle et Organisation
- SGM : Science et Génie des Matériaux

13 Licences Professionnelles + 3 en cours d'habilitation (\$) :

- LP Intelligence et Distribution Electrique du Bâtiment (IDEB)\$
- LP Froid Industriel et Conditionnement d'Air (FICA)\$
- LP Distribution (Management d'équipe en unite de grande distribution)
- LP Gestion des Ressources Humaines (GRH)\$
- LP Management de la relation client Europe (MRCE)
- LP Logistique et Qualité (LOGIQUAL)
- LP Système Electronique et Informatique Communicants (SEICOM)
- LP Systèmes Informatique et Logiciels (SIL)
- LP Systèmes et Réseaux Dédiés au Spectacle vivant (SYRDES)
- LP Conception et Transformation des Elastomères (CTE)
- LP Design Industriel, Matériaux et Modélisation (D2M)
- LP Innovations Produits Process (I2P)
- LP Industrialisation et Mise en Œuvre des Matériaux Composites (IMOC)
- LP Innovations Produits Process (CTE)
- LP Industrialisation et Mise en Œuvre des Matériaux Composites (IMOC)
- LP Logistique et Qualité (LOGIQUAL)

Site Internet: <http://www.iutnantes.univ-nantes.fr>



ECOLES SPÉCIALISÉES

    Site Internet:	<ul style="list-style-type: none"> - Beaux Arts - Architecture : ENSA (possibilité d'aménagement) - Design Industriel - Notariat - Masso-kinésithérapie et podologie: IFM 3 R * - Orthophoniste - Manipulateur d'électroradiologie - Institut Supérieur d'Optique : ISO (possibilité d'aménagement) - Institut des Hautes Ecoles d'Ostéopathie : IDHEO * <p> http://ensanantes.fr http://www.lecolededesign.com http://www.ecole-notariat.com http://www.ifmknantes.com http://www.iso.fr/nantes.html http://www.idheo.com </p>
--	---

ETUDE UNIVERSITAIRE

 Site Internet:	<ul style="list-style-type: none"> - Sciences et Techniques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mathématique ▪ Physique-Chimie ▪ Sciences et vie de la Terre ▪ Prépa Polytechnique Nantes * <p> http://www.sciences-techniques.univ-nantes.fr </p>
 Site Internet:	<ul style="list-style-type: none"> - STAPS <ul style="list-style-type: none"> ▪ Education et Motricité * ▪ Entraînement sportif * ▪ Management sportif - Parcours spécifique STAPS Kiné - Licence Pro « Animation, gestion et organisation des APS : Activités aquatiques » <p> http://www.staps.univ-nantes.fr </p>
 Site Internet:	<ul style="list-style-type: none"> - Pharmacie <p> http://www.pharmacie.univ-nantes.fr </p>
 Site Internet:	<ul style="list-style-type: none"> - Médecine <p> http://www.medecine.univ-nantes.fr </p>
 Site Internet:	<ul style="list-style-type: none"> - Géographie et Aménagement <ul style="list-style-type: none"> ▪ Licence IGARUN <p> http://www.igarun.univ-nantes.fr </p>

 <p>INSTITUT D'ECONOMIE ET DE MANAGEMENT DE NANTES - IAE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Institut d'Economie et Management de Nantes <ul style="list-style-type: none"> ▪ Licence ▪ Formation IEMN - IAE ▪ IUP Banque,....
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Histoire, histoire de l'Art et Archéologie
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Droit et Sciences Politiques *
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Langues et Cultures étrangères <ul style="list-style-type: none"> ▪ Langue Etrangère Appliquée (LEA) ▪ Langue, Littérature et Civilisation Étrangère (LLCE)
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lettres et langages <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sciences éducation ▪ Lettres Spécifiques ▪ Philosophie ▪ Sciences du Langage ▪ ...
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Psychologie
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Faculté de Chirurgie Dentaire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Odontologie
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Sociologie
 <p>UNIVERSITÉ DE NANTES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formation de l'IPAG <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation au concours administratif ▪ Post Bac ou après L2.
<p>Site Internet:</p>	<p>http://www.ipag.univ-nantes.fr</p>

IUFM



- Ecole Supérieur du Professorat et de l'Éducation

Site Internet: <http://www.iufm.univ-nantes.fr>

ÉCOLES PREPA AUX GRANDES ÉCOLES



Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles :

- Ecole Normale Supérieure
- Sciences Po

Site Internet: <http://carcouet.paysdelaloire.e-lyco.fr/les-formations/post-bac/cpge-une-classe-preparatoire-aux-grandes-ecoles/>

GRANDES ÉCOLES



- Ecole Supérieur de Commerce de Nantes Atlantique : AUDENCIA *
- Sciences Com' : Métier de la Communication

Site Internet: <http://www.audencia.com/fr>
<http://www.sciencescom.org>



- Ecole Centrale de Nantes

Site Internet: <http://www.ec-nantes.fr>



- Institut Catholique des Arts et Métiers : ICAM

Site Internet: <http://icam.fr/fr/index.html>



- Ecole des Mines

Site Internet: <http://www.mines-nantes.fr/fr>



- Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes *

Site Internet: <http://web.polytech.univ-nantes.fr>



- Ecole Supérieur du Bois

Site Internet: <http://www.ecoledubois.fr>



- Ecole Nationale Nantes Atlantique : ONIRIS
Vétérinaire, Agroalimentaire et de l'alimentation.

Site Internet: <http://www.oniris-nantes.fr>

PÔLE FRANCE AVIRON DE TOULOUSE - FILIÈRES D'ÉTUDES

Contact :

François MEURILLON au 06 60 48 32 95, francois.meurillon@avironfrance.fr



Une plaquette de présentation des pôles est disponible en cliquant sur le lien suivant :

[Plaquette Pôles Toulouse](#)

La majorité des formations proposées bénéficient d'aménagement du parcours de formation afin de concilier au mieux la pratique du haut niveau et les études. Pour les autres filières, voir avec François MEURILLON.

IMPORTANT : *La pratique de l'aviron à haut niveau demande du temps disponible à l'entraînement et à la récupération.*

C'est pourquoi nous retiendrons en priorité les dossiers de candidature des athlètes qui auront la démarche d'aménager leur cursus.

Il est recommandé de se mettre en contact avec les responsables d'études et/ou du haut niveau au sein des établissements choisis.

• Études Secondaires

➤ **Lycée Bellevue :** <http://bellevue-toulouse.entmip.fr>

- Seconde
- Première et Terminale en trois ans pour les séries S, SES et STG

Seconde Générale	Options obligatoires	LV2
		Sciences Economiques et Sociales
Cycle Terminal 1	- ES	<i>Spécialité : SES uniquement</i>
Correspond à la classe de première avec passage des Épreuves anticipées du Baccalauréat.	- S	<i>Pas de Spécialité</i>
	- STG	<i>Option Communication / Mercatique uniquement</i>
Cycle Terminal 2	- ES	<i>Spécialité : SES uniquement</i>
	- S	<i>Spécialité : SVT uniquement</i>
	- STG	<i>Option Communication / Mercatique uniquement</i>
Cycle Terminal 3	- ES	<i>Spécialité : SES uniquement</i>
Passage du Baccalauréat.	- S	<i>Spécialité : SVT uniquement</i>
	- TG	<i>Option Communication / Mercatique uniquement</i>

Contact : Département du sport de haut Niveau au CREPS, vie scolaire : 05 62 17 90 39

• Formations professionnelles

- **Lycée professionnel Bellevue** : <http://bellevue-toulouse.entmip.fr>
 - BEP Vente Action Marchande
 - Bac Professionnel

- **Lycée professionnel Bonnet** :
 - CAP Agent Polyvalent et Restauration
 - CAP Installation Courant Faible
 - BEP Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés
 - BEP Electrotechnique
 - BEP Hôtellerie
 - BAC Professionnel Etudes et Définitions des Produits Industriels
 - BAC Professionnel et Hôtellerie

Intégration dans les classes normales avec cursus individualisé sur 3 ans

• Formations Universitaires

- **Université des Sciences Sociales** : www.univ-tlse1.fr
 - Faculté de Droit
 - Faculté de Sciences économiques
 - Institut d'Administration des Entreprises Toulouse
 - Faculté d'Administration et communication
 - Faculté d'Informatique
 - Institut d'Etudes Politiques (possibilité d'entrer sans passer le concours en cas d'inscription en liste ministérielle de haut niveau)

Le Département des Activités Physiques et Sportives (DAPS) de L'Université Toulouse 1 Capitole a mis en place une commission concernant le Sport de Haut Niveau (commission permettant un suivi individualisé permettant de concilier pratique sportive de haut niveau et études supérieures.)

Missions :

Information, accueil des sportifs de haut niveau à l'Université, accompagnement de la scolarité et de la formation dans l'enseignement supérieur, établissement d'un Contrat de Scolarité dont l'objectif reste de préciser les engagements réciproques entre l'institution universitaire et l'étudiant sportif de haut niveau. L'étudiant dispose ainsi de la possibilité d'opter après concertation pour certains aménagements (examens des TD en un seul examen de fin d'année, dispenses d'assiduité ...).

Concernant le suivi de ses études et de sa carrière sportive, il bénéficie du soutien d'un "parrain" enseignant dans la filière d'études ainsi que de l'accompagnement d'un "tuteur" chargé de veiller à l'équilibre général. Ce partenariat participe à la cohérence du double projet sportif et universitaire. Des modalités d'aménagement, des cours de rattrapages ou des reports d'examens pourront éventuellement se substituer à des absences justifiées par des compétitions ou des stages officiels.

Contact :

Hélène DESSACS, Responsable du DAPS

06 18 21 52 11

shn@ut-capitole.fr

www.ut-capitole.fr

➤ **Université de Toulouse-Le Mirail** : www.univ-tlse2.fr

- Arts, Lettres et Langues
- Sciences Humaines et Sociales
- Sciences, Technologies et Santé

Contact :

Hervé DOHIN et Sylvain THIABAUD
05 61 50 43 15
shn@univ-tlse2.fr
www.univ-tlse2.fr

➤ **Université Paul Sabatier Toulouse III** : www.ups-tlse.fr

- **Sciences et technologies :**
Mathématiques, Chimie, Gestion, Physique...
- **Santé :**
Chirurgie dentaire, Sciences Pharmaceutiques et Médicales.
- **Sport :**
Activité Physique Adaptée, Education et Motricité, Entraînement sportif, Management du sport
- **DUT :**
Génie Electrique et Informatique Industrielle, Mesures Physiques, Génie Mécanique et Productique, Génie Civil, Génie Chimique, Informatique, Carrière de l'Information, Technique de Commercialisation, Gestion des Entreprises et des Administrations.

Le Département du Sport de Haut Niveau (DSHN) de l'Université Paul Sabatier, structure spécifique, assure un suivi individualisé permettant de concilier pratique sportive de haut niveau et études supérieures dans le cadre d'un projet contractuel organisé.

Contact :

Olivier BARAGON, Directeur du DSHN
05 61 55 84 15
dshn.sec@univ-tlse3.fr
www.univ-tlse3.fr

➤ **I.N.S.A Toulouse** : www.insa-toulouse.fr

- Automatique, Electronique
- Informatique
- Génie Biochimique
- Génie Civil
- Génie Mathématique et Modélisation
- Génie Mécanique
- Génie Physique
- Génie des Procédés
- Réseaux et Télécommunications
- Génie des Systèmes Industriels

Il est possible d'aménager individuellement le cursus universitaire à l'INSA en fonction du double projet.

Contact :

Sylvie ROSSARD, responsable des SHN
1^{ère} et 2^{ème} années :
05 61 55 93 82 – 06 25 09 06 76
sylvie.rossard@insa-toulouse2.fr
Laurence DUBOSCQ, responsable des
SHN 3^{ème} à 5^{ème} année :
05 61 55 93 57
laurence.duboscq@insa-toulouse.fr

➤ **E.S.A.P** : Ecole Supérieure d'Agriculture : www.esa-purpan.fr

➤ **I.N.P Institut National Polytechnique** : www.inp-toulouse.fr

- **Classe préparatoire Polytechnique d'Agronomie, de Chimie, de Génie Chimique et de Génie Électrique** : www.inp-toulouse.fr/cpp/cpp.shtml
Durée des études : 3 ans
- **Ingénieur agronome ENSAT (BAC + 2)** : www.ensat.fr
Durée des études : 3 ans
Diplôme délivré : Ingénieur agronome ; sciences de l'ingénieur ; agro-production ; agro-industrie Ingénieur agronome ENSAT
- **Ingénieur ENSEEIHT (BAC + 2)** : www.enseeiht.fr
Durée des études : 3 ans
Diplôme délivré : Ingénieur en génie électrique et automatique ; électronique et traitement du signal ; informatique et mathématiques appliquées ; hydraulique et mécanique des fluides ; télécommunications et réseaux
- **Ingénieur ENSIACET (BAC + 2)** : www.ensiacet.fr
Durée des études : 3 ans
Diplôme délivré : Ingénieur de chimie ; matériaux et procédés ; génie chimique ; génie des procédés et informatique ; génie industriel

Les étudiants sportifs de haut niveau de l'INP actent et scellent un contrat annuel, véritable charte de confiance mutuelle où l'INP et étudiants s'engagent réciproquement : l'INP par la mise en œuvre d'un parcours personnalisé aux contraintes de l'étudiant, et ce dernier par la promesse d'un comportement exemplaire à tous les niveaux. L'établissement attache une grande importance au double projet de ces étudiants hors norme et se félicite de la pleine réussite de certains d'entre eux, pérennisant ainsi l'originalité de ces parcours de formation.

Contact :

Jean-Louis DESSACS, Département des APS

05 34 32 31 70

dessacs@inp-toulouse.fr

www.inp-toulouse.fr

PÔLES AVIRON TOULOUSE QUALITÉ & PERFORMANCE

une structure au service de votre ambition.



Toulouse, allée Fernand Jourdan, voisin du Stadium Municipal et du centre de formation du Toulouse Football Club, les Pôles France et Espoirs appartiennent au paysage sportif de la ville.

La Garonne, chère à Claude Nougaro, est le terrain d'entraînement des athlètes qui choisissent de se préparer sous le soleil occitan.

Depuis 1993, les Pôles Aviron de Toulouse façonnent les futurs médaillés des équipes de France. De Julien Valla (champion du monde Junior 1995) à Cédric Berrest et Julien Bahain (médaillés olympiques en 2008 et mondial 2007, 2009, 2010 et 2011) en passant par Sophie Balmay et Sébastien Vieilledent, ils sont nombreux à avoir porté la combinaison tricolore!

les chiffres

5 Km

sur la Garonne au coeur de Toulouse

20 skiffs

100 m²

de salle de musculation

3 sélectionnés

aux JO de Londres

15 médailles

dans les championnats internationaux (Jeux Olympiques, Championnats du Monde et Championnats d'Europe, depuis vingt ans)



FORMER, ENTRAÎNER ET ACCOMPAGNER POUR RÉUSSIR !

Les Pôles France et Espoirs de Toulouse exercent leurs missions dans le cadre de la préparation des rameurs des équipes de France. En plus d'entraîner les meilleurs rameurs français, il s'agit de former les jeunes sportifs présentant un potentiel et une motivation intéressante pour le haut niveau en aviron.



Pour tous, cela passe par l'organisation du suivi technique quotidien de l'entraînement et par l'aménagement des cursus scolaires et professionnels.

La réussite dépend de la maîtrise de multiples facteurs pour lesquels les pôles proposent un accompagnement adapté.

UNE OFFRE ÉTUDIANTE COMPLÈTE ET POINTUE

La possibilité d'une première et terminale en trois ans est offerte aux lycéens des filières S, SES et STG au Lycée Bellevue ainsi qu'un cursus individualisé sur trois ans pour les filières CAP, BEP, Bac professionnel du Lycée Renée Bonnet.

L'Université Paul Sabatier (UPS) pour les sciences, UFRSTAPS, IUT et l'Université des Sciences Sociales couvrent les besoins classiques des étudiants post-baccalauréat.

Côté Grandes Écoles, le choix et la qualité sont présents entre INSA, École Supérieure d'Agriculture, École Nationale



Supérieure de Chimie et Institut National Polytechnique (INP), sans oublier SUPAÉRO.

Toutes ces spécialités peuvent être aménagées pour permettre la réussite du double-projet ambitieux choisi par nos rameurs : réussir leurs carrières sportives et professionnelles.

Enfin, la proximité des campus permet l'accès aux hébergements du CROUS réservés aux sportifs de haut niveau, limitant ainsi les temps de déplacement entre lieux d'entraînement, d'études et de vie.

En haut: INPENSIACET
En bas: Résidence Universitaire

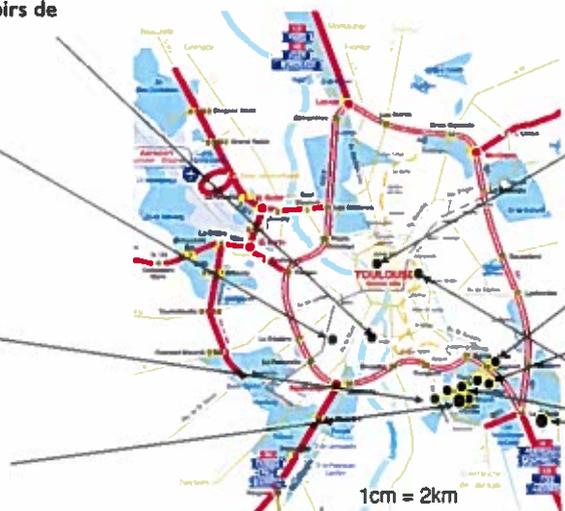
Le CONTRAT DE SCOLARITÉ que les athlètes passent avec l'Université Paul Sabatier leur permet de bénéficier d'aménagements dans leur cursus.

Pôles France et Espoirs de Toulouse

Ecole Nationale de l'Agriculture
Université Toulouse
Le Mirail (UTM)

Lycée Bellevue,
Lycée Bonnet.

Université Paul Sabatier (UPS),
IUT,
UFRSTAPS



Université des Sciences Sociales

Résidences universitaires CROUS

CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées (service médical, hébergement + salle sport-co)
SUPAÉRO (piscine)

Institut National Polytechnique
ENSIACET,
E.N.S.E.E.I.H.T.



CÉDRIC BERREST, INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE, SNCF ET J.O

Médaillé olympique et mondial, Cédric a choisi l'INP Toulouse pour concilier études d'ingénieur et sport de haut niveau. Il a bénéficié d'aménagements de son cursus avec la possibilité d'étaler sa formation dans le temps. Cela lui a permis d'assurer son avenir professionnel, aujourd'hui ingénieur à la SNCF et la préparation des JO de 2016 à Rio.

CENTRE DE RESSOURCES, D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVES CREPS DE TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

Situé au sud-est de Toulouse, entre la légendaire piste de l'aéropostale et le Canal du Midi, le CREPS de Toulouse Midi-Pyrénées, implanté dans le domaine de Lespinet, au cœur d'un vaste parc de verdure de 23 hectares, dispose d'un site exceptionnel.

Il se situe à l'entrée du complexe scientifique de Rangueil consacré à l'aéronautique et à l'espace et où sont implantés de grandes écoles et des centres de recherche prestigieux (ENAC, SUPAERO, CNES).

L'accueil des pôles France et Espoirs est une des trois missions du CREPS. Il s'agit de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des sportifs. Un dispositif spécifique d'aménagement du temps scolaire a été mis en œuvre avec l'Éducation Nationale. Cela favorise l'objectif recherché de double réussite sportive et scolaire.

La collaboration avec le CROUS permet la mise à disposition de logements universitaires pour les sportifs des pôles en plus de l'internat du CREPS.

Un service médical, disposant de compétences humaines et d'un plateau technique performant est à la disposition des athlètes.

C'est également le lieu où est réalisée la surveillance médicale réglementaire, visant la protection de la santé du sportif de haut-niveau.



LE PARCOURS D'EXCELLENCE SPORTIVE



La filière du Haut Niveau de la FFSA est validée par la Commission Nationale du Sport de Haut Niveau. Cette filière repose sur un réseau de 5 Pôles France implantés dans de grandes villes universitaires afin d'offrir les meilleurs cursus possibles à l'ensemble des sportifs des pôles.

Les résultats obtenus par l'aviron français aux Jeux Olympiques ont montré la pertinence du système mis en place. Plus de 70% des sé-

lectionnés Olympiques s'entraînent sur les pôles.

Cette architecture est conçue en parallèle avec un accompagnement individualisé des parcours des sportifs. Cet accompagnement est réalisé par les entraîneurs, le responsable de la structure et par le responsable du suivi socioprofessionnel. Il s'agit, dans un cadre bien défini, de faire du cousu main pour chaque sportif.

Dans un processus de formations aménagées avec les milieux scolaires, universitaires et professionnels, le pôle est l'interlocuteur des partenaires institutionnels et des établissements de

formation pour proposer à nos sportifs des aménagements de cursus.

L'objectif de la FFSA est de responsabiliser tous les sportifs face à leur devenir social et professionnel.

Le parcours d'excellence sportive, à travers ses pôles, propose une démarche d'entraînement conduisant progressivement les jeunes les plus talentueux vers le plus haut niveau et doit permettre à nos meilleurs sportifs de rester à leur meilleur niveau.

Le pôle France est le lieu de préparation permanente individuelle et collective de nos sportifs et de nos équipages en vue des grandes échéances internationales.



SOPHIE BALMARY : L'EXCELLENCE AU FÉMININ

Meilleure rameuse française (2000 à 2008), Sophie est l'exemple de la réussite conjointe d'une vie sportive, professionnelle et de femme. Finaliste olympique, diplômée de l'INSA Toulouse et employée par AIRBUS.

RECRUTEMENT RENTRÉE 2015-2016



La principale mission des Pôles France et Espoirs de la FFSA est de préparer les futurs sélectionnés aux Jeux Olympiques.

Les championnats du Monde 2015 organisés en France à Aiguebelette lancent les rameurs français dans la dernière phase de préparation des JO de Rio.

Au coeur de cette dynamique, les Pôles France et Espoirs d'Aviron de Toulouse souhaitent amorcer la préparation des JO de 2020 avec la constitution d'un groupe Junior et U23 de qualité.



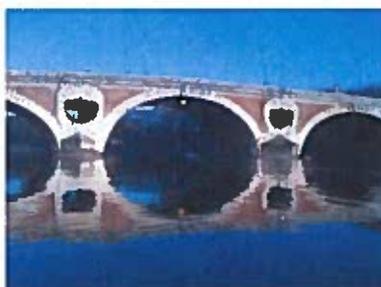
La structure d'entraînement associée au CREPS de Toulouse est le lieu idéal pour démarrer une carrière de haut niveau tout

en menant un projet universitaire et professionnel cohérent.

Objectifs :

- Favoriser l'émergence des futurs sélectionnés olympiques.
- Donner les moyens aux athlètes motivés d'atteindre leur meilleur niveau.
- Construire un projet commun basé sur la rigueur, la détermination et l'esprit d'équipe en composant des équipages capables de représenter la France lors des grandes compétitions internationales.

Pour cela, les athlètes intéressés par une carrière de haut niveau, notamment ceux nés entre 1997 et 1999, sont invités à déposer leur candidature directement auprès de François Meurillon, responsable du Pôle.



Les meilleurs intégreront le collectif d'entraînement du Pôle de Toulouse en septembre, pour préparer la saison 2015-2016.

Candidature :

Prendre contact avec François Meurillon, responsable du Pôle France de Toulouse. (coordonnées en bas de page)

Définir un projet de performance et d'études.

Télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la FFA ou le site internet du Pôle.

Remplir le dossier FFA ainsi que le dossier CREPS

S'inscrire dans la filière d'études choisie

Réaliser les examens médicaux de pré-inscription.

Venir visiter les installations du Pôle et du CREPS de Toulouse.

Démarrer son entraînement au Pôle France Aviron de Toulouse

Encadrement

FRANÇOIS MEURILLON



Conseiller Technique National
Responsable du pôle et entraîneur

GILLES BOSQUET



Conseiller Technique National
Entraîneur

CONTACT :

Adresse : PÔLES AVIRON TOULOUSE - allée Fernand Jourdan - 31400 Toulouse

Tél : 05 62 26 58 14

Mail : poleaviron-toulouse@avironfrance.fr

Site internet : www.poleavirontoulouse.franceserv.com & page facebook

François Meurillon : 06 60 48 32 95

FICHE DE CANDIDATURE

PÔLE FRANCE ou PÔLE ESPOIR AVIRON Saison sportive 2015/2016

Pôle France (1)	
INSEP (2)	
LYON	
NANCY	
NANTES	
TOULOUSE	

Pôle Espoir (1)			
LYON		AUVERGNE - VICHY	
NANCY		CÔTE D'AZUR – SAINT-CASSIEN	
NANTES		ILE-DE-FRANCE – FONTAINEBLEAU AVON	
TOULOUSE		NORD-PAS-DE-CALAIS	
AQUITAINE :		NORMANDIE - ROUEN	
Antenne Bergerac		PICARDIE - AMIENS	
Antenne Bordeaux			

- (1) Cocher la case de votre choix ou classer par ordre préférentiel.
 (2) Seuls les sportifs majeurs au 1.10.2015 peuvent postuler sur cette structure

Nom _____ Prénoms : _____

Adresse _____

Téléphone _____ Adresse e-mail _____

Date et lieu de naissance _____

ENGAGEMENTS :

1 - Objectifs généraux

Je m'engage à tout mettre en œuvre pour réussir mon projet sportif et socio-professionnel.

2 - Conditions d'entraînement

Faisant acte de candidature, je m'engage :

- A gérer mon temps d'entraînement et de travail en liaison avec l'entraîneur responsable, en fonction des aménagements des formations proposées.
- A suivre intégralement la surveillance médicale réglementaire précisé par les textes en vigueur pour les sportifs de haut niveau ou les sportifs de pôles.
- A participer aux regroupements d'entraînement prévus au calendrier des pôles et aux tests prévus dans le document les règles de la sélection de l'année sportive en cours.
- A ne participer à des régates avec mon club que sous réserve de l'accord du responsable du pôle.

A _____ le _____ A _____ le _____

Signature de l'intéressé(e) :

Signature des parents :
(si le candidat est mineur)

Monsieur ou Madame _____ Président(e) du Club _____

_____, certifie avoir pris connaissance du dépôt de candidature de
 _____ au pôle de _____

A _____ le _____ Cachet et signature du Président du club :
(Obligatoire)

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Etudes suivies en 2014/2015 _____

Diplômes obtenus (précisez la date) _____

Etudes envisagées en 2015/2016 _____

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club : _____ Ligue : _____

Entraîneur : _____

Coordonnées de votre entraîneur : _____

Adresse e-mail : _____

Spécialité : Babord - Tribord - Couple - Barreur (1)

Catégorie 2015 : Senior A - Moins de 23 ans - Poids Léger - Junior (1)

Mensurations : Taille : _____ Poids : _____

● RÉSULTAT CHAMPIONNAT DE FRANCE BATEAUX COURTS 2015

● PALMARES 2013 et 2014 :

● PERFORMANCE ERGOMETRIQUE SUR 2000 mètres (1500 mètres pour les cadets) :

• Saison 2014/2015 :

Date du test : _____ Temps réalisé : _____ Distance :

2000 m

1500 m

• Saison 2013/2014 :

Date du test : _____ Temps réalisé : _____ Distance :

2000 m

1500 m

(1) Rayer les mentions inutiles.

IMPORTANT :

Les candidats sont retenus, après étude des dossiers, par la commission de sélection placée sous la responsabilité du Directeur Technique National.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est **le 7 mai 2015**. Les dossiers sont instruits début juin pour les pôles France et dans le courant du mois de juin pour les pôles Espoir. Une réponse concernant l'admission sera donnée au plus tard fin juin 2014 sous réserve de l'aptitude médicale après examen du dossier complet.

Les dossiers sont à transmettre :

- Pour un pôle France, à la FFA.
- Pour un pôle Espoir, au responsable du pôle Espoir concerné.

Une participation de la FFA aux frais de pension et/ou de formation peut être accordée pour les rameurs retenus sur un pôle France en fonction des résultats sportifs obtenus pendant l'année en cours (cf. doc. les aides financières).

MUTATION :

"Les licenciés appartenant aux pôles France ou aux pôles Espoir ne peuvent muter au cours de la période d'appartenance à ces structures que si la demande de mutation a été formulée au plus tard le 31 décembre. Cette période d'appartenance débute dès que l'inscription ou la réinscription au pôle a été validée par la fédération et se poursuit jusqu'à la fin de la saison, même en cas de démission du pôle en cours de saison. Des dérogations peuvent être accordées, dans des cas exceptionnels, par le bureau de la fédération"

FFA
Pôles France et pôles Espoir
Saison 2015 – 2016

• LES AIDES FINANCIÈRES ATTRIBUÉES PAR LA FÉDÉRATION

LES AIDES FINANCIERES

Saison sportive 2015-2016

Seuls les sportifs classés sur la liste nationale ministérielle des sportifs de haut niveau (Elite, Senior, Jeune, Reconversion) peuvent se voir attribuer des "Aides Personnalisées" par la fédération.

En effet, les sportifs de haut niveau inscrits sur la liste du Ministère des Sports, peuvent bénéficier de ces aides afin de mener à bien leurs projets sportif et professionnel. L'attribution de ces aides est fonction des résultats, du potentiel sportif et de la situation personnelle de l'intéressé.

Dans un souci d'équité et pour une meilleure répartition, les sportifs sont invités à faire connaître les avantages ou les contrats qu'ils pourraient avoir obtenus avec d'éventuels partenaires (club, collectivités, entreprises privées, sponsors, etc...).

1) FORMATION

La formation des sportifs est un élément important de la politique de la Direction Technique Nationale de la FFA, elle revêt un caractère prioritaire.

Sur décision du Directeur Technique National, une aide à la formation peut être octroyée. Selon les performances sportives réalisées, elle peut être totale ou partielle et correspond aux frais relatifs à l'aménagement des études y compris au sein des pôles France Aviron.

2) FRAIS DE PENSION

L'inscription d'un sportif, par la Direction Technique Nationale **dans un pôle France Aviron** peut être assortie d'une participation financière de la FFA, destinée à couvrir tout ou partie des frais de pension.

Rappel : l'inscription en pôle France sera réexaminée au 31 décembre 2015 et au 31 mars 2016 par la commission de sélection (DTN, chefs de secteur, responsables des pôles, responsable du suivi socio-professionnel, médecin en charge du suivi).

Une convention de préparation sportive sera proposée aux sportifs des collectifs nationaux.

Le montant de l'aide fédérale sera fonction des résultats sportifs obtenus au cours de l'année 2015.

Grille de prise en charge par la FFA des pensions dans les pôles France.

La partie restante est à la charge des sportifs

(Pourcentage de prise en charge du forfait mensuel)

- les principes suivants, base des aides futures, seront mis en application dès septembre 2015.

Place	Championnat du Monde Senior et Jeux Olympiques		Championnat d'Europe Senior	Championnat du Monde moins de 23 ans		Championnat du Monde Junior
	disciplines olympiques	disciplines non olympiques		disciplines olympiques. Plus : 1xHPL, 1xFFL, 2-HPL	disciplines non olympiques	
1	100%	80%	80%	80%	50%	80%
2	100%	70%	70%	70%	50%	70%
3	100%	60%	60%	60%	50%	60%
4	90%	50%	50%	50%	40%	50%
5	80%	-	40%	40%	-	40%
6	70%	-	40%	40%	-	40%
7	60%	-	-	-	-	-
8	60%	-	-	-	-	-

En cas de Finale directe uniquement les 3 premiers

3) MANQUES A GAGNER

Les "manques à gagner" générés par les absences liées aux entraînements, aux stages et aux compétitions du calendrier des collectifs nationaux ne peuvent être réglés que dans le cadre d'une convention d'insertion professionnelle passée entre la FFA, l'employeur, les services de l'État et autres partenaires éventuels.

Si le sportif est son propre employeur, il devra fournir la preuve des "manques à gagner" engendrés par son activité de sportif de haut niveau.

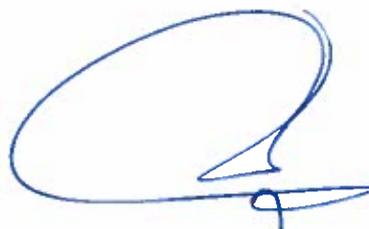
4) PRÉPARATION SPORTIVE

Les aides personnalisées sont destinées à participer aux frais engendrés par la pratique du haut niveau.

Toute requête particulière est possible.

Les modalités d'attribution et de versement de l'aide sont les suivantes :

- Elaboration de la demande globale initiale et exposé des besoins par le sportif sur un dossier qui est annoté par le cadre technique national chargé du suivi social des sportifs (toute demande non-justifiée par ce dossier ne pourra être prise en considération).
- Etude de la demande par le Directeur Technique National, entretien avec le demandeur.
- Etablissement par le Directeur Technique National d'un bordereau d'envoi adressé au CNOSF.
- Paiement par le CNOSF sur le compte du sportif (nécessité de fournir un relevé d'identité bancaire).

A blue ink signature of Patrick RANVIER, consisting of a large, stylized loop followed by a smaller loop and a horizontal stroke.

Patrick RANVIER
Directeur Technique National

FFA
Pôles France et pôles Espoir
Saison 2015 – 2016

Dossier médical d'admissibilité sur un Pôle

- **COURRIER DU MÉDECIN DU SUIVI**
 - **QUESTIONNAIRE MÉDICAL**
 - **FICHE D'EXAMEN CLINIQUE**



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON

Destinataires :

- Candidats pôle France et Espoir

Nogent sur Marne, le 24 mars 2015

Dossier suivi par Pascale BOUTON

Réf. : 15 CPI/PR/PBO/CA N° 1301

Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez postulé pour une admission dans une structure fédérale. Les charges de travail et les contraintes d'entraînement étant lourdes, il est de notre devoir de n'accepter dans ces sections que des sportifs en parfaite santé.

Afin d'étudier votre candidature, nous vous demandons de nous faire parvenir, sous pli confidentiel adressé au nom du Médecin du suivi médical :

❶ Dans un premier temps :

- Le questionnaire médical ci-joint dûment rempli,
- La fiche d'examen clinique remplie par un médecin du sport et un ECG de repos,
- La photocopie des pages de votre carnet de santé concernant vos vaccinations.

❷ Dans un second temps au cas où votre candidature serait retenue (ce qui vous sera signifié à l'issue de la réunion de la commission de sélection) :

- Le compte-rendu et le tracé d'un électrocardiogramme d'effort,
- Une échographie cardiaque transthoracique de repos si elle n'a pas été réalisée après 18 ans (si déjà réalisée joindre le compte-rendu),
- Un examen dentaire,

Les examens doivent avoir été fait dans les 6 mois précédents l'inscription sur le pôle.

Nous attirons votre attention sur le fait que votre admission définitive ne sera prononcée par le Directeur Technique National qu'au vu de l'ensemble de ces documents, après accord du Médecin du suivi médical.

Dans l'attente de votre candidature, nous vous prions de recevoir, Mademoiselle, Monsieur, nos salutations distinguées.

Christian PALIERNE
Médecin du suivi médical
des Equipes de France et des pôles

Patrick RANVIER,
Directeur Technique National

DOSSIER MEDICAL D'ADMISSION

QUESTIONNAIRE MEDICAL

(A remplir par le candidat)

Fédération Française d'Aviron

Nom : _____

Prénom : _____

Date de Naissance : _____

Antécédents familiaux :

Mort subite	OUI NON
Diabète	OUI NON
Obésité	OUI NON
Maladies cardio-vasculaires	OUI NON
Hypercholestérolémie	OUI NON
Troubles psychiatriques	OUI NON

Antécédents personnels:

- Exercez-vous normalement votre activité de sportif de haut niveau? OUI NON
 Si NON, depuis quelle date ? / /
 Pourquoi ? _____
 Durée prévue d'indisponibilité? _____

- Vous savez-vous atteint d'une maladie ? OUI NON
 d'une affection congénitale? OUI NON

- Avez-vous subi une (des) intervention(s) chirurgicale(s), hors après accident, dans les 10 dernières années ? OUI NON
 Date / /
 Nature de l'intervention _____

- Avez-vous été hospitalisé ? OUI NON
 Date / /
 Motif de l'hospitalisation _____

- Avez-vous eu des maladies infectieuses importantes ? OUI NON
 Date / /
 Maladie _____

- Suivez-vous actuellement un traitement médical ? OUI NON
 Si OUI, lequel ? _____
 Pourquoi ? _____

- Prenez-vous habituellement un (des) médicament(s) ? OUI NON
 Si OUI, lequel ? _____
 Pourquoi ? _____

- Avez-vous déjà consulté un(e) psychologue et/ou un(e) psychiatre ?..... OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des pertes de connaissance ? OUI NON
 Date / /
 Circonstances (Spasmophilie, accident...) ? _____
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des maladies neurologiques ? OUI NON
 Si OUI, lesquelles ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes cardio-vasculaires ?..... OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Facteurs de risque cardio-vasculaires personnels :
 Antécédents familiaux OUI NON
 Tabac OUI NON
 Hyperlipidémie OUI NON

- Avez-vous eu des problèmes ostéo-articulaires (entorses, fractures, luxations, lombalgies, problèmes de croissance ...) lors de ces 2 dernières années? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Problèmes musculo-tendineux lors de ces 2 dernières années? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes pleuro-pulmonaires (Asthme ...)?..... OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes endocriniens (diabète, thyroïde...) ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes dermatologiques (acné, eczéma, urticaire...) ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Depuis quand / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes auditifs ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des problèmes ophtalmologiques ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Quand avez-vous consulté le dentiste pour la dernière fois? / /

- Avez-vous eu des problèmes stomatologiques ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Traitement en cours ? _____

- Avez-vous eu des troubles digestifs ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- Avez-vous eu des troubles génito-urinaires ? OUI NON
 Si OUI, lesquels ? _____
 Date / /
 Traitement ? _____

- * Au cours de ces deux dernières années, avez-vous ressenti ou ressentez-vous une gêne ou une douleur récidivante ou chronique dans l'exercice de vos activités sportives ? OUI NON

- * Au cours de ces deux dernières années, avez-vous eu une maladie avec arrêt des entraînements et compétitions pendant plus de 15 jours ? OUI NON

- * Au cours de ces deux dernières années, avez-vous été victime d'un ou plusieurs accidents dans le cadre de votre vie privée ou de vos activités sportives de haut niveau ou de loisir ayant nécessité un arrêt de pratique de 2 semaines ou plus ? OUI NON

* Pour chacune de ces trois questions, fournir tous les certificats, pièces, documents, comptes-rendus ... correspondant à chacune des maladies ou accidents. Précisez la date, les investigations, l'hospitalisation, les traitements (intervention chirurgicale, médicaments, kinésithérapie...), la durée d'indisponibilité, les séquelles et handicaps éventuels.

Rappel: Ce dossier médical est soumis au secret médical. Il sera transmis sous pli confidentiel au médecin fédéral ou au médecin du Pôle pour lequel vous postulez et ne pourra être consulté par un autre médecin qu'après votre autorisation. Toutes les rubriques doivent être renseignées. Toute omission ou fausse déclaration entraînerait la nullité:

- De la reconnaissance de l'aptitude à la pratique de l'aviron en compétition
- De votre éventuelle admission dans un "Pôle".

Certifié sincère et véritable, à _____, le _____.

Signature du rameur

Signature des parents pour les mineurs
(obligatoire)

DOSSIER MEDICAL D'ADMISSION

FICHE D'EXAMEN CLINIQUE

(A remplir par un médecin titulaire d'une capacité en « médecin du sport »)

Fédération Française d'Aviron

Nom : _____
Prénom : _____
Date de Naissance : /__/__/__
Adresse : _____ _____
Email : _____
Club : _____
Pôle France/Espoirs demandé : _____

Morphologie :

Taille : _____ cm Envergure : _____ cm Distance talons-fesses : _____ cm
Poids : _____ kg Masse grasse : _____ % I.M.C. : _____

Examen général :

- Aires ganglionnaires _____
- Appareil pulmonaire _____
- Appareil digestif _____

Appareil cardio-vasculaire :

- Auscultation _____
- ECG de repos (joindre le tracé) _____
- Si des examens complémentaires (Echocardiographie, holter...) ont été réalisés, en joindre le compte-rendu S.V.P.

Appareil locomoteur :

- Examen segmentaire :
 - Bilan articulaire (douleurs, palpation, mobilisation...) _____
 - Statique des membres inférieurs _____
 - Statique rachidienne _____
 - Existe-t-il une amyotrophie ? _____
- Examen dynamique (Souplesse) :
 - Ischio-jambiers _____

Appareil urinaire :

- Nephur test (Sang, sucre, albumine ...) _____

Observations :

Date

Signature et tampon du Médecin